

Affaire suivie par Isabelle GOTTI (03.86.51.05.33)

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
CENTRE-VILLE DU 19 JANVIER 2017**

Le Conseil de quartier Centre-Ville s'est réuni le 19 janvier 2017, à 18h30, au foyer Gouré.

Étaient présents :

Joëlle Richet

Élue référente en charge du quartier

Patrice VAYNE

Pascal DURVILLE

Annick PICARD

Georges DUGENNE

Martine BARBARIN

Patrice LAMBERT

Juliette CHRISTOPHE

Frédéric SIRE

Membres du Conseil de quartier

Absents excusés :

Jean-Philippe BAILLY

Elu en charge du quartier

Robert BEAS

Membre du Conseil de quartier

Étaient également présents :

Isabelle GOTTI

Coordinateur du Conseil de quartier

Denis PRINCE

Précédent coordinateur

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du 9 novembre 2016
- 2) Présentation des conseillers de quartier
- 3) Lecture de la Charte de Démocratie de Proximité
- 4) Elections des membres du Conseil aux différentes fonctions
- 5) Question diverses

Joëlle Richet ouvre la séance et accueille les membres du nouveau Conseil de quartier.

1) Validation du compte-rendu de la réunion du 9 novembre 2016

Le Conseil de quartier approuve le compte-rendu à l'unanimité sans modification.

2) Présentation des conseillers de quartier

Chaque conseiller de quartier se présente en précisant son lieu d'habitation sur le quartier. A cette occasion une fiche de renseignements est complétée par chacun d'entre eux. Elle servira à établir le nouvel annuaire des Conseils de quartier.

3) Lecture de la Charte de Démocratie de Proximité

La charte est distribuée à l'ensemble des membres. Joëlle Richet donne des précisions sur certains points.

Il est précisé que le Conseil de quartier peut :

- ✓ Participer à la vie du quartier,
- ✓ Relayer les demandes des habitants,
- ✓ Formuler des demandes et des projets,
- ✓ Emettre des avis sur des projets soumis par Monsieur le Maire.

Les Conseils de quartiers disposent d'un budget annuel permettant le financement de projets soumis à la validation de la Commission des quartiers.

Il est précisé que la décision finale de mise en œuvre d'un projet relève de la compétence de Monsieur le Maire.

4) Election des membres du Conseil aux différentes fonctions

Election du Président :

Monsieur Vayne est le seul candidat à la présidence du Conseil de quartier.

Monsieur Vayne est élu à l'unanimité.

Election du représentant et du suppléant à la Commission des quartiers :

Madame Picard explique le rôle et le fonctionnement de la Commission des quartiers.

Monsieur Durville est élu représentant, madame Picard suppléante.

Election du représentant au Comité Consultatif de la circulation :

Monsieur Dugenne est élu à l'unanimité.

5) Questions diverses

Sujet abordé : **Privatisation du parking du Pont**

Information : Les membres du Conseil de quartier ont appris par les médias la privatisation du parking du Pont.

Les membres auraient souhaité que les Conseils de quartiers soient consultés. Ils sont néanmoins conscients de l'incidence économique générée par cette décision pour la Ville. Cependant, les conseillers du quartier observent que cette décision réduira le nombre de places de parking en centre ville car ce parking serait exclusivement réservé aux abonnés.

Décision : Les membres présents souhaiteraient être consultés sur ce genre de problématique.

Sujet abordé : Problème de stationnement en centre ville

Information : Le Conseil de quartier fait le constat que les projets d'aménagement en centre ville, en particulier celui de la place des Cordeliers, donne priorité aux déplacements piétons. Il semblerait donc que les places de stationnement disparaissent, en partie ou en totalité. Les membres du Conseil de quartier pensent que, suite à la suppression de parkings en périphérie ou devenus payants, le centre ville serait encore pénalisé.

Décision : Les membres présents seront vigilants quant aux prochaines décisions sur ce sujet.

Sujet abordé : Réflexion sur les missions du Conseil de quartier

Information : Les membres du Conseil de quartier se posent la question des pouvoirs du Conseil de quartier. Ils proposent que le Conseil de quartier puisse mener une réflexion globale des problématiques du centre ville. Il doit être le porte-parole des habitants.

Le président demande quelles sont les thématiques dont le Conseil de quartier peut s'emparer ? Il souhaite avoir une action reconnue au sein du quartier, travailler avec les autres Conseils de quartier et avoir une réelle écoute des élus.

Les membres du Conseil de quartier évalueront le sens de leur action en septembre afin de décider de la poursuite de leur implication dans le dispositif ou pas.

Ils pensent pouvoir travailler sur des thématiques peu coûteuses :

- ✓ Végétalisation de certains espaces du quartier,
- ✓ Incivilités,
- ✓ Propreté.

Décision : Les thématiques de travail évoquées sont retenues par les membres du Conseil de quartier qui espèrent avoir le champ d'action nécessaire à leurs réalisations.

Sujet abordé : Circulation des piétons place des Cordeliers

Information : Sur la place des Cordeliers, pas de passage possible pour les fauteuils roulant, poussettes en été ... Les terrasses occupent tout l'espace.

Décision : Les membres présents souhaitent relayer cette demande auprès de la Ville, il faudrait faire reculer d'un mètre l'ensemble des terrasses des cafés.

Sujet abordé : Problème d'éclairage

Information : Madame Barbarin signale à nouveau un problème d'éclairage sur la contre allée du boulevard Vaulabelle, à hauteur de l'Hôtel de Police. Dans ce secteur l'éclairage public ne fonctionne pas correctement et il y fait très sombre la nuit.

Décision : Les membres présents souhaitent relayer cette demande auprès de la Ville pour une amélioration des conditions de circulation des piétons la nuit (demande déjà formulée en 2016).

Sujet abordé : Demande de rencontre avec le Maire

Information : Les membres du Conseil de quartier souhaitent rencontrer le Maire afin de clarifier le positionnement des Conseils de quartiers. La coordinatrice indique la présence du Maire lors du prochain séminaire.

Décision : Les membres présents prennent note de la possibilité de rencontrer le Maire lors de cet événement.

Sujet abordé : Séminaire des Conseils de quartiers 2017

Information : Le séminaire des Conseils de quartiers se déroulera le 11 février 2017, de 9h00 à 12h30, au pôle Rive-Droite.

Il abordera :

- ✓ Le rôle et les fonctions du Conseil de quartier,
- ✓ Les réalisations des Conseils de quartiers en 2016.

Tous les conseillers de quartiers sont invités.

Décision : Les membres présents prennent acte de cette information.

La prochaine réunion est programmée le 9 mars 2017, à 18h30, au Foyer Gouré.

Fin de la réunion à 19h45.

Le Président du Conseil de quartier,

Patrice VAYNE.